

Communiqué de presse - Jeudi 5 novembre 2015

JO2024 : Un projet ambitieux et solidaire pour Paris, la Seine-Saint-Denis et l'Ile-de-France

Anne Hidalgo, Stéphane Troussel et Jean-Paul Huchon saluent la désignation des projets de Pleyel - Bords de Seine et de Dugny - Le Bourget pour accueillir le village olympique et paralympique ainsi que le village des médias dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux 2024.

« Trois projets étaient en compétition pour accueillir le village olympique et paralympique dans le cadre de la candidature Paris 2024. Un groupe de travail constitué d'experts et des parties prenantes du dossier a instruit leurs dossiers selon six critères s'articulant autour de l'expérience des athlètes, l'impact et l'héritage, la faisabilité technique, l'accessibilité, les fonctionnalités et la soutenabilité financière et environnementale.

Jeudi, le Conseil d'administration du Comité de candidature de Paris 2024, co-présidé par Bernard Lapasset et Tony Estanguet, et au sein duquel siègent la Ville de Paris et la Région Ile-de-France a annoncé qu'il retenait le projet Pleyel - Bords de Seine pour accueillir le village olympique et paralympique, et le projet Dugny - Le Bourget pour accueillir le village des médias.

Nous saluons cette décision, qui témoigne de notre ambition commune pour les Jeux 2024. Véritable cœur des Jeux, ces villages seraient à moins de deux kilomètres des deux principaux sites de compétition, à savoir le Stade de France et le futur centre aquatique. Plus de 80% des athlètes bénéficieraient d'un temps de trajet inférieur à 30 minutes pour rallier leur site de compétition ou leur site d'entraînement.

Le choix de retenir deux sites proches de Paris, en Seine-Saint-Denis, département populaire le plus jeune de France, est aussi porteur d'avenir et de nombreuses opportunités. Paris 2024 est ainsi intimement liée à un projet de territoire et de société : renforcer les liens entre les communes du Grand Paris, investir fortement dans les quartiers populaires pour réduire les inégalités territoriales et améliorer le cadre de vie des habitants, et fédérer les Franciliens et tous les Français autour d'un projet d'une ampleur exceptionnelle.

C'est l'assurance d'un héritage formidable pour la Métropole du Grand Paris et pour sa jeunesse. Ce sera aussi un atout essentiel en matière d'attractivité et de vivre ensemble. »